

Le temps de l'enfant : de l'abandon à l'adoption

S'interroger sur la durée de l'attente de l'enfant avant qu'il n'arrive dans sa famille adoptive est une question qui n'est pas sans incidence sur son développement. Françoise Toletti a décortiqué pour nous une analyse italienne, très instructive... dont les acteurs français de l'adoption devraient s'inspirer, dans l'intérêt de tous.

■ Chaque année, et comme toute Autorité centrale, la Commissione per le adozioni internazionali (CAI) publie un rapport statistique présentant et analysant les chiffres de l'adoption, tant au niveau des enfants arrivés que des familles candidates. Le rapport italien pour l'année 2008 a cependant abordé pour la première fois le sujet du « **temps dans l'adoption** », vu du côté des candidats (depuis le mandat donné à l'OAA jusqu'à l'arrivée de l'enfant dans le pays), mais aussi **vu du côté des enfants**.

Le parcours de l'enfant : de l'abandon à l'adoption

Le thème délicat des « temps de l'attente » vécu par l'enfant avant son adoption, fait partie d'une analyse qualitative que la commission a voulu approfondir. En partant des données figurant dans le dossier de chaque mineur, la CAI a retracé toutes les étapes du parcours des enfants, depuis leur abandon jusqu'à leur date d'entrée en Italie. La CAI impose en effet aux OAA, désormais seule voie permettant d'adopter à l'international, au moment de la demande de délivrance du visa de l'enfant, de transmettre un dossier très complet, incluant notamment la fiche « sanitaire » de l'enfant. C'est l'analyse de ces données, regroupées par pays d'origine, qui permet de quantifier le temps d'attente des enfants, exprimé en nombre de mois et en moyennes.

Les enfants grands sont ceux qui attendent le plus

Les statistiques générales montrent que les familles italiennes adoptent plus fortement des enfants « grands » : en 2008, plus de la moitié des enfants avaient plus de 5 ans (23 % en France). Les premiers pays d'origine étaient (et restent au 1^{er} semestre 2009) l'Ukraine, la Russie et le Brésil, qui proposent effectivement des enfants plus âgés, ayant aussi connu un parcours de vie complexe.

La majorité des enfants adoptés dans ces pays font en effet l'objet d'un **retrait d'autorité parentale** (92 % des enfants au Brésil et 72 % en Ukraine), procédure qui allonge le temps de l'attente : les enfants ukrainiens arrivent en Italie 26 mois en moyenne après la date du retrait de l'autorité parentale, tandis que ce délai est de 14 mois au Brésil. Mais le retrait de l'autorité parentale ne signe pas le début du parcours de l'enfant vers son adoption.

Le retrait de l'autorité parentale ne signe pas le début du parcours de l'enfant vers son adoption

.../...

Au Brésil, la majorité des enfants qui arrivent en adoption ont subi maltraitance ou négligence de la part de leurs parents biologiques. De ce fait, ils sont confiés à des structures d'accueil où ils peuvent passer plusieurs années avant d'être adoptés. La procédure de retrait d'autorité parentale peut durer de nombreuses années, à laquelle il faut ajouter les délais de concrétisation de l'adoption internationale. Au total, entre l'intégration en structure d'accueil et l'arrivée en Italie, **l'attente peut durer jusqu'à 43 mois**. Les enfants brésiliens arrivés en Italie en 2008 avaient en moyenne 7 ans 1/2.

L'Ukraine, premier pays d'origine pour les Italiens, confie des enfants ayant également 7 ans en moyenne. Là aussi, les enfants entrent en institution avant que soit prononcé le retrait d'autorité parentale, et au total **leur attente peut durer 31 mois**. Ce délai s'explique en partie par le fait que l'enfant doit être inscrit pendant 14 mois au registre national centralisé avant de pouvoir être proposé à l'adoption internationale. 14 mois pendant lesquels des familles ukrainiennes peuvent l'adopter. 14 autres mois sont alors encore nécessaires pour finaliser l'adoption internationale.

Les enfants plus jeunes attendent moins

Parmi les dix premiers pays d'origine des enfants adoptés en Italie, figurent le Vietnam et l'Éthiopie. Si pour le premier, il s'agit d'enfants petits comme en France (1 an 1/2 en moyenne), pour le second, l'âge est sensiblement plus élevé (4 ans 1/2). Dans ces deux pays, la majorité des enfants qui arrivent en adoption ont connu un **abandon anonyme ou un renoncement écrit** des parents de naissance (98 % des enfants au Vietnam, 72 % en Éthiopie).

Les enfants abandonnés attendent moins longtemps une nouvelle famille

Au Vietnam, les enfants sont souvent abandonnés très jeunes, âgés de quelques jours, directement dans les orphelinats. Déclarations d'abandon puis d'adoptabilité se succèdent en l'espace d'un mois et l'apparement intervient 6 mois après l'entrée en institution. De ce fait, l'attente de l'enfant avant d'arriver en Italie est en moyenne de 9 mois.

En Éthiopie, cette attente est à peine plus longue : 12 mois. Le certificat d'abandon de l'enfant trouvé est établi rapidement par une autorité locale, puis, il appartient à l'institut qui accueille l'enfant, en application du principe de subsidiarité, de certifier l'information et de déclarer l'enfant adoptable.

Des « attentes administratives » qui font réfléchir

Même si elles restent « administratives », ces statistiques sur « les temps de l'attente » sont un support à la réflexion, comme celle que nous conduisons aujourd'hui. Elles peuvent permettre aux professionnels de s'appuyer sur des données objectives dans leur préparation des candidats. Elles devraient permettre aux candidats de prendre conscience que leur parcours, aussi long soit-il, est toujours à rapprocher de celui de l'enfant.

Témoignage *N'oublions pas, nous dit une adhérente d'EFA, que quelles que soient nos difficultés, elles sont sans commune mesure avec celles que traversent nos enfants. Depuis plus de trois mois, j'espère recevoir le mail magique qui me*

permettra d'organiser mon voyage vers ma fille. Je ne vis plus, je n'arrive plus à faire des projets au-delà de trois jours, j'attends et je suis déçue. Mais moi, je n'ai pas faim, je n'ai pas perdu tous mes repères, je peux compter sur ma mère, je ne doute pas de mon avenir et je n'ai pas 3 ans...

Quand on se retrouve un soir avec son enfant dans les bras, qui, trois ans après son arrivée, à la faveur d'un événement, est rattrapé par le souvenir de cette peur qu'il a eue au moment où il s'est retrouvé à l'orphelinat, quand il pleure de tout son corps une tristesse infinie, on mesure à quel point nos souffrances sont sans rapport avec les siennes. Oui la procédure a été longue, mais depuis qu'elle est dans mes bras, ma souffrance s'est envolée, la sienne est plus profonde...

Enfin, et notamment pour les enfants grands, ces données devraient pousser les futurs parents à poser des questions sur le vécu de l'enfant que l'on vient de leur proposer. Car, au-delà de l'attente « administrative », qu'en est-il de la prise en charge affective de l'enfant, de son accompagnement dans ce temps d'attente mais aussi de rupture ? À quel moment et comment a-t-on défini le projet de vie qui lui conviendra le mieux ? Y a-t-il été associé ? L'a-t-on accompagné dans un renoncement à sa vie « d'avant » ? Comment l'a-t-on aidé à se préparer à cette adoption ?

Françoise Toletti *Présidente d'EFA Savoie*

Membre de l'équipe Adoption internationale d'Enfance & Familles d'Adoption

¹ « Dati e prospettive nelle adozioni internazionali – rapporto sui fascicoli dal 1° Gennaio al 31 dicembre 2008 » p. 58

Pourquoi m'avez-vous laissé ?

Nous avons adopté notre fils Théo en Bulgarie. À l'époque, il était obligatoire de rencontrer l'enfant sur place, et de lui rendre visite régulièrement pendant une semaine. Après ces visites quotidiennes, on pouvait signer un document attestant notre volonté d'adopter cet enfant.

Nous avons pu emmener Théo dès la première semaine sur la Mer Noire et pendant les 14 mois d'attente, nous sommes partis en vacances avec lui quatre fois supplémentaires, environ dix jours à chaque fois. Puis, nous le ramenions à l'orphelinat... En partageant avec lui ces moments de bonheur privilégiés, nous pensions bien faire. Nous imaginions que cela lui permettrait de nous connaître, de se familiariser avec notre langue. Tous ces séjours se sont toujours très bien passés, mais le retour à l'orphelinat devenait de plus en plus pénible, pour lui comme pour nous. Pas de larmes, mais une tristesse à chaque nouvelle séparation. À peu près un an après son arrivée chez nous, après une émission de télévision sur l'adoption, il est parti se coucher, en larmes. Des larmes du plus profond de lui même, traduisant une douleur telle que nous ne pouvions rien faire d'autre, que de rester à côté de lui ; il ne voulait même pas être que nous le touchions.

Ce n'est qu'une fois calmé qu'il est parvenu à nous dire ce qui le bouleversait tant : Pourquoi vous m'avez laissé, remis à l'orphelinat tout le temps ?

*Le docteur Chicoine déconseille ces visites intermittentes, d'autres pédiatres les conseillent, moi, je ne pourrais pas vous dire s'il faut les conseiller ou pas. **Line***

Témoignage